

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ AU 31 MARS 2013

GROUPE GRAINES VOLTZ

23 Rue Denis Papin 68000 COLMAR

Colmar, le 26 juin 2013

SOMMAIRE

I- Comptes consolidés du Groupe Graines Voltz au 31.03.2013

1 – Etats de synthèse 1
Etat du résultat global au 31 Mars 2013 1
Etat de situation financière consolidée au 31 Mars 2013
Actif
Tableau de variation des capitaux propres au 31 Mars 2013
Tableau de flux consolidé 31 Mars 2013
2 – Méthodes et principes comptables en normes IFRS 6
2.1 Contexte général et déclaration de conformité
2.2 Date d'arrêté des comptes et date d'Assemblée Générale
2.3 Bases d'évaluations
2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation
2.5 Conversion des comptes des entités étrangères
2.6 Recours à des estimations
2.7 Principes et méthodes comptables
2.8 Périmètre de consolidation
2.9 Comparabilité des comptes de résultat11
2.10 Regroupement d'entreprises11
2.11 Secteurs opérationnels (IFRS 8)12
3-Evènements de l'exercice

4- Les postes du résultat global et de l'état de situation financière	16
Note 1 - Le chiffre d'affaires	16
Note 2 – Les frais de personnel	17
Note 3 - Les impôts et taxes	18
Note 4 - Les dotations aux dépréciations des éléments d'actifs	19
Note 5 – Le coût de l'endettement	20
Note 6 – Les autres produits et charges financiers par catégorie comptable d'act	•
Note 7 – Les impôts sur les résultats	20
Note 8 – Le résultat pour une action	23
Note 9 – Le goodwill	25
Note 10 – Les autres immobilisations incorporelles	25
Note 11 – Les immobilisations corporelles	27
Note 12 - Les actifs non-courants	29
Note 13 – Les stocks	31
Note 14 – Les clients et autres débiteurs	31
Note 15 – Les actifs financiers à la juste valeur	32
Note 16 – La trésorerie et équivalent de trésorerie	33
Note 17 – Les dettes financières courantes et non-courantes	33
Note 18 – Les provisions courantes et non-courantes	34
Note 19 – Les fournisseurs et les autres passifs courants	36
Note 20 – Les tableaux de flux de trésorerie	37
Note 21 – Les engagements hors bilan	38
Note 22 – Les transactions avec les parties liées	39
Note 23 – Les événements post-clôture	39

II- - Rapport semestriel d'activité consolidé au 31.03.2013.

1- Comptes condensés consolidés du semestre écoulé	40
2- Faits majeurs et significatifs	40
3- Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les con	nptes41
4- Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir	41
5- Evènements postérieurs à la clôture	41
6- Transactions avec les parties liées	41
III- Rapport des commissaires aux comptes sur l'exa	men limité
des comptes consolidés.	
1- Conclusion sur les comptes	42
2- Vérification spécifique	42
IV- <u>Attestation du dirigeant :</u>	

I- Comptes consolidés du Groupe Graines Voltz au 31.03.2013

1 – Etats de synthèse

Etat du résultat global au 31 Mars 2013

Rubriques	Note	31/03/2013	31/03/2012
Chiffre d'affaires	1	49 967 852	42 775 268
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		(27 271 149)	(24 405 299)
Charges de personnel	2	(8 893 103)	(7 360 613)
Charges externes		(6 475 859)	(5 158 401)
Impôts et taxes	3	(601 137)	(555 950)
Dotation aux amortissements		(922 792)	(604 793)
Dotation aux provisions	4	(1 110 741)	(1 478 593)
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		453 067	(35 417)
Autres produits et charges d'exploitation		101 780	104 436
Résultat opérationnel courant		5 247 918	3 280 635
Autres produits et charges opérationnels		58 836	7 200
Résultat opérationnel		5 306 754	3 287 835
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			3 311
Coût de l'endettement financier brut	5	(162 615)	(213 507)
Coût de l'endettement financier net		(162 615)	(210 196)
Autres produits et charges financiers	6	(306 540)	16 491
Charge d'impôt	7	(2 176 774)	(1 442 225)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		2 660 825	1 651 905
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net		2 660 825	1 651 905
Part du groupe		2 732 938	1 651923
Intérêts minoritaires		(72 114)	(18)
Résultat net de base par action	8	1,99485	1.20578
Résultat net dilué par action	8	1,99485	1.20578

Etat de situation financière consolidée au 31 Mars 2013

Actif

ACTIF	Note	31/03/2013	31/03/2012
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill	9	8 114 301	4 823 208
Autres immobilisations incorporelles	10	1 423 687	1 011 855
Immobilisations corporelles	11	9 273 784	6 688 355
Immeubles de placement			
Participations entreprises associées			
Actifs financiers disponibles à la vente			
Autres actifs non-courants	12	2 039 219	367 684
Actifs d'impôts non courants	7	2 335 186	2 484 592
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		23 186 177	15 375 694
A C'ENEC CONIDANIES			
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	13	12 449 921	8 905 379
Clients et comptes rattachés	14	46 396 176	36 539 744
Autres actifs courants	14	2 588 897	1 502 631
Actif d'impôt courant	7	63 266	35 825
Actifs financiers à la juste valeur - contrepartie résultat	15	2 620 089	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	16	2 724 506	612 040
Actifs non courants destinés à être cédés			
TOTAL A CTIES COUDANTS		66 842 854	47 595 619
TOTAL ACTIFS COURANTS TOTAL ACTIF			
IUIAL ACTIF		90 029 031	62 971 313

Passif

PASSIF	Note	31/03/2013	31/03/2012
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis		1 370 000	1 370 000
Autres réserves		15 478 402	14 151 400
Titres en autocontrôle			
Résultat de l'exercice		2 732 938	1 651 923
Intérêts minoritaires		(103 564)	(17)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		19 477 776	17 173 306
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières à long terme	17	11 716 566	7 351 170
Passif d'impôts non courants	7	440 619	134 441
Provisions à long terme	18	589 762	372 124
Autres passifs non courants			
TOTAL PASSIF NON COURANTS		12 746 947	7 875 735
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	19	13 250 236	6 263 333
Emprunts à court terme	17	33 552 498	24 223 654
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	17	4 168 017	1 846 774
Passif d'impôt courant	19	1 140 045	425 887
Provisions à court terme	18	509 501	975 391
Autres passifs courants	19	5 184 011	4 205 233
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés			
TOTAL PASSIF COURANTS		57 804 308	37 940 272
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		90 029 031	62 971 313

Tableau de variation des capitaux propres au 31 Mars 2013

Composition des capitaux propres en milliers d'euros - part du groupe

	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto- détenus	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total Part groupe	Total minoritaire	Total capitaux propres
Capitaux propres clôture N-2	1 370	949		15 363		17 682		17 682
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture N-2 corrigée	1 370	949		15 362		17 682		17 682
Opérations sur capital et affectations du résultat en réserves Paiements fondés sur des actions Opérations sur titres auto-détenus Dividendes				42 (2 165)		42 (2 165)	3	45 (2 165)
Résultat net de l'exercice				1 796		1 796	(34)	1 796
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (1) Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (2) Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (3)				1		1	<1	1
Résultat enregistré directement en capitaux propres (1) + (2) + (3)								
Variation de périmètre Autres				(38)		(38) (18)		(38)
Capitaux propres clôture N-1	1 370	949		14 981		17 300	(31)	17 269
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture N-1 corrigée	1 370	949		14 981		17 300	(31)	17 269
Opérations sur capital et affectations du résultat en réserves Paiements fondés sur des actions				<1		<1	<1	1
Opérations sur titres auto-détenus Dividendes Résultat net de l'exercice				(877) 2 733		(877) 2 733	(72)	(877) 2 661
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (1) Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (2) Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat (3)				5		5	<1	5
Résultat enregistré directement en capitaux propres (1) + (2) + (3)								
Variation de périmètre Autres				425 (6)		425 (6)		425 (6)
Capitaux propres clôture N	1 370	949		17 262		19 581	(103)	19 478

Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 Mars 2013

Tableau de flux en milliers d'euros

RUBRIQUES	Note	31/03/2013	30/09/2012
Résultat net consolidé (1) +/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (2) -/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur +/ - Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		2 661 2 034 228	1 762 501
-/+ Autres produits et charges calculés -/+ Plus et moins-values de cession -/+ Profits et pertes de dilution +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence - Dividendes (titres non consolidés)		-4	-22
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		4 919	2 241
+ Coût de l'endettement financier net +/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)		163 2 177	393 1 619
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		7 259	4 253
- Impôts versé +/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (3) +/- Autres flux générés par l'activité		-1 809 -21 736 -1 275	-1 427 - 2 814
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D)		-17 561	12
 Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles + Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles - Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés) + Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés) +/- Incidence des variations de périmètre + Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés) 		-1 357 109 -1 647 -3 026	-1 461 81 -72
+/- Variation des prêts et avances consentis + Subventions d'investissement reçues +/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		51	27 52
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)		-5 870	-1 373
 + Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital : Versées par les actionnaires de la société mère Versées par les minoritaires des sociétés intégrées + Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options -/+ Rachats et reventes d'actions propres - Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice : Dividendes versés aux actionnaires de la société mère Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées + Encaissements liés aux nouveaux emprunts - Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement) - Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement) +/- Autres flux liés aux opérations de financement 		-877 3 543 -1 399 -223 2 176	-2 165 425 -1 882 -393 -20
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement (F)		3 220	-4 035
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)		-5	-2
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE H = (D + E + F + G)		-20 216	-5 398
TRESORERIE D'OUVERTURE (I) TRESORERIE DE CLOTURE (J)		-12 159 -32 375	-6 761 -12 159
ECART : H - (J-II)			

2 – Méthodes et principes comptables en Normes IFRS

La société GRAINES VOLTZ est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social est situé au 23 rue Denis Papin 68000 Colmar. Les états financiers consolidés du Groupe pour la période de 6 mois prenant fin au 31 mars 2013 comprennent la société GRAINES VOLTZ et ses filiales, les sociétés BALL DUCRETTET, BRARD GRAINES, IBERIA SEEDS, EVAGRO SEEDS, TOPSEM, SAULAIS, BIGLER, HORTIMAR et AGREVA (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme «les entités du Groupe»). L'activité du Groupe consiste principalement en :

- la distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités :
- De semences, plants et bulbes de fleurs,
- De semences et plants de légumes,
- De fournitures horticoles,
 - la production de graines et de jeunes plants horticoles à une clientèle de professionnels.

2.1 Contexte général et déclaration de conformité

Ces états financiers présentent les comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2013.

2.2 Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés intermédiaires au 31 mars 2013 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 mai 2013.

2.3 Bases d'évaluations

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont le cas échéant mentionnées dans les notes suivantes.

2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en €uros qui est la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les données financières présentées en €uros sont arrondies au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

2.5 Conversion des comptes des entités étrangères

La société EVAGRO SEEDS présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, la Livre égyptienne.

La société TOPSEM présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Dinard algérien.

La société BIGLER présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Franc suisse.

La société AGREVA présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, la nouvelle Livre turque.

Selon la norme IAS 21, leurs états doivent être convertis dans la monnaie de présentation l'€uro.

Selon la norme IAS 29, la Livre égyptienne, le Dinard algérien, le Franc suisse et la Nouvelle Livre turque ne sont pas des monnaies d'une économie hyper inflationniste.

Les états financiers de ces quatre sociétés sont convertis en Euros selon la procédure suivante :

- actifs et passifs convertis au cours de clôture à la date des états financiers,
- produits et charges convertis au cours de change moyen pour la période,
- les écarts de change en résultant sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

2.6 Recours à des estimations

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations sont explicitées dans les notes suivantes :

Estimation	Nature de l'estimation				
Note 2: Les avantages au personnel	Taux de turn-over, taux d'espérance de vie, taux de progressior des salaires, taux de rendement.				
Notes 4 et 13: Les provisions sur stocks	Hypothèses retenues : en fonction du risque de non germination.				
Notes 4 et 14 : Les provisions sur créances clients	Hypothèses retenues : en fonction de l'antériorité des créances et de la probabilité de recouvrement.				
Note 7 : Les impôts sur le résultat	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs et les modalités d'application de la législation fiscale.				
Note 9 : Le goodwill	Principales hypothèses retenues pour le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des UGT : • le nombre d'années de données prévisionnelles, • le taux de croissance, • le taux d'actualisation.				
Notes 10 et 11: Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles	Détermination de la durée d'utilité des actifs.				
Note18: Les provisions courantes et non-courantes	Provisions pour litiges : hypothèses sous-jacentes à l'appréciation et à la valorisation des risques.				

2.7 Principes et méthodes comptables

Les nouvelles normes, amendements et interprétations, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013 sont les suivantes :

- la norme IFRS 10 : états financiers consolidés,
- la norme IFRS 11 : partenariats,
- la norme IAS 27 : états financiers consolidés,
- la norme IAS 28 : participations dans des entreprises associées.

Les règles suivantes sont appliquées :

■ Une filiale est une entité contrôlée par la société. Les filiales contrôlées sont consolidées par <u>intégration globale</u>.

Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les critères d'appréciation du contrôle résultent :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, dont les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles,
- soit de la possibilité d'exercer une influence dominante au regard des principes énoncés par la norme IAS 27 au paragraphe 13.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

■ Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celles-ci. Ces entreprises sont appelées « coparticipants ». Les coparticipants sont consolidés par intégration proportionnelle.

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint.

Le partenariat possède les caractéristiques suivantes :

- les parties sont liées par un accord contractuel,
- l'accord contractuel confère à deux parties ou plus le contrôle conjoint de l'entreprise.
- Les transactions internes sont éliminées en consolidation :
 - les transactions et comptes réciproques,
 - les dotations et reprises de dépréciations sur titres consolidés,
 - les marges internes sur stocks,
 - les dividendes versés entre les sociétés consolidées.

2.8 Périmètre de consolidation

■ Evolution du périmètre de consolidation

Au 31 mars 2013, Graines Voltz a consolidé neuf sociétés selon les règles précisées par la norme IAS 27 relative aux méthodes de consolidation.

	2013	2012
Par intégration globale	8	5
Par intégration proportionnelle	1	0
Par mise en équivalence	0	0
Total	9	5

■ Entrées dans le périmètre de consolidation :

Le 1^{er} octobre 2012, nous avons acquis 1635 actions de la société SAULAIS soit l'intégralité des actions.

Nous avons également acquis, avec effet au 1^{er} octobre 2012, 50 % du capital de la société BIGLER Samen AG, avec siège à (3315) BÄTTERKINDEN (SUISSE), Bahnhofstrasse 23.

Le 31 décembre 2012, nous avons acquis 100% des actions de la société HORTIMAR à 68000 COLMAR.

Le 8 décembre 2012, nous avons acquis 100 % du capital de la société AGREVA située en Turquie.

■ Informations relatives aux variations de périmètre de consolidation

Les principales données peuvent être synthétisées comme suit :

En milliers d'Euros	SAULAIS	BIGLER	AGREVA	HORTIMAR
Date d'entrée dans le périmètre	01/10/2012	01/10/2012	08/12/2012	31/12/2012
Pourcentage acquis sur l'exercice	100 %	50 %	100 %	100 %
Méthode de consolidation	Intégration globale	Intégration proportionnelle	Intégration globale	Intégration globale
Eléments de bilan repris en juste valeur	néant	néant	néant	néant
Ecart d'acquisition	2 810 K€	64 K€	(61) K€	416 K€

Selon IFRS 3, l'écart d'acquisition négatif sur les titres de la société AGREVA d'un montant de 61 K€ a été comptabilisé par prudence au passif au niveau des provisions non courantes. Cette provision représentative d'un profit latent sera rapportée aux résultats ultérieurs selon des critères qui seront définis au plus tard lors de l'établissement des comptes annuels.

■ Sorties du périmètre de consolidation :

Néant

■ Périmètre de consolidation 2013

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
Ball Ducrettet	France	2 Place des Arts 74200 THONON LES BAINS	411 304 173	100 %	100 %	Intégration globale
Brard Graines	France	La Claie des Pâtures 49 160 LONGUÉ JUMELLES	398 858 415	100 %	100 %	Intégration globale
Iberia Seeds	Espagne	1 Avenida Adolfo Suarez 1 Edificio Oficentro Planta 1 Puerta 4 30700 TORRE PACHECO MURCIA ESPAGNE	B30860654	100 %	100 %	Intégration globale

Evagro Seeds	Egypte	77B AI Nasr road 6 th floor Apartment n 63 NASR CITY EGYPTE		99 %*	99 %*	Intégration globale
Topsem	Algérie	Cité Bridja n°1 Staoueli ALGER ALGERIE		68 %	68 %	Intégration globale
Saulais	France	Route de Beaufort 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU	389 771 031	100 %	100 %	Intégration globale
Bigler	Suisse	(3315) BÄTTERKINDEN (SUISSE), Bahnhofstrasse 23		50 %	50 %	Intégration proportionnelle
Agreva	Turquie	Nak.Ins.Tic.San.ltd.S ti Yesilbahce Mah 1474 Sok. No : 7 ANTALYA		100 %	100 %	Intégration globale
Hortimar	France	1 Mittler Semm Weg 68000 COLMAR	399 205 657	100 %	100%	Intégration globale

Les sociétés GRAINES VOLTZ, BALL DUCRETTET, BRARD GRAINES, IBERIA SEEDS, EVAGRO SEEDS, TOPSEM, SAULAIS et BIGLER ont clôturé une période de 6 mois prenant fin le 31 mars 2013. Les sociétés AGREVA et HORTIMAR ont clôturé une période de 3 mois prenant fin le 31 mars 2013.

(*) le 1% restant sont détenus par le PDG de la société GRAINES VOLTZ pour respecter la législation égyptienne.

2.9 Comparabilité des comptes de résultat

Les données présentées en référence (N-1) dans les états financiers consolidés sont les données consolidées selon les normes IFRS du groupe GRAINES VOLTZ arrêtées au 31 mars 2012.

Du fait de l'entrée de six nouvelles sociétés dans le périmètre de consolidation depuis le 31 mars 2012, la comparabilité peut s'avérer le cas échéant non pertinente.

2.10 Regroupement d'entreprises (IFRS 3 révisée)

Le Groupe applique IFRS 3 Regroupement d'entreprises (2008) pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financiers et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, le Groupe prend en compte les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes.

Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Toute contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie éventuelle qui a été classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Par contre, pour une contrepartie éventuelle classée en dettes, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

Pour les acquisitions réalisées avant le 1er janvier 2011, le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la quote-part du Groupe dans les montants comptabilisés (généralement à la juste valeur) au titre des actifs, passifs et passifs éventuels.

Quand la différence était négative, un gain au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses a été comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supportait du fait d'un regroupement d'entreprises, ont été pris en compte dans le coût d'acquisition.

2.11 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

■ Information sectorielle :

Un secteur opérationnel est une composante du groupe qui exerce des activités à partir desquelles elle est susceptible de percevoir des produits et de supporter des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes du Groupe. Les résultats opérationnels de tous les secteurs opérationnels, pour lesquels des informations financières isolées sont disponibles, sont régulièrement revus par la direction générale du groupe, qui les utilise pour prendre les décisions d'allocation de ressources aux secteurs et pour apprécier leur performance.

Les résultats sectoriels qui sont remontés à la direction générale comprennent les éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être alloués sur une base raisonnable.

Les investissements sectoriels sont la somme des coûts engagés durant l'année pour acheter des actifs corporels et des actifs incorporels autres que goodwill.

Le groupe dispose de deux secteurs opérationnels correspondant à deux activités différentes :

- distribution de semences, plants et bulbes et de fournitures horticoles,
- production de graines et de jeunes plants horticoles.

Les 10 entités juridiques du groupe sont des unités génératrices de trésoreries distinctes.

La segmentation est faite sur la base des entités juridiques pour lesquelles la direction générale du groupe Graines Voltz (le principal décideur opérationnel) dispose d'une information financière distincte par entité.

Cette information est issue des systèmes internes d'organisation et de la structure de gestion du Groupe. Pour chaque secteur, la direction générale examine le reporting interne au minimum sur une base semestrielle.

L'information sectorielle se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	DISTRIBUTION		PRODUCTION		GROUPE GRAINES VOLTZ	
	31/03/13	31/03/12	31/03/13	31/03/12	31/03/13	31/03/12
Produits externes	50 571	43 900	6 210	2 585	56 782	46 485
Produits inter-secteurs	6 445	3 527	345	155	6 790	3 682
Produits financiers	1 735	2 533	61	6	1 796	2 539
Charges financières	611	251	46	3	656	254
Amortissements des immobilisations	555	549	368	56	923	605
Résultat avant impôt du secteur présenté	4 372	2 696	491	301	4 863	2 997
Autres éléments sans effet trésorerie :	0	0	0	0	0	0
-Pertes de valeur sur les immobilisations	0	0	0	0	0	0
-Reprises de pertes de valeur sur les immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
-Actifs sectoriels	91 644	67 243	10 183	1 904	101 827	69 147
-Investissements	2 433	868	520	11	2 953	879
-Passifs sectoriels	68 359	48 495	7 282	837	75 641	49 332

En milliers d'euros	GROUPE GRAINES VOLTZ		
	31/03/13	31/03/12	
Produits			
Total des produits de secteur à présenter	56 782	46 485	
Autres produits	-24	-28	
Elimination des produits inter-secteurs	- 6 790	- 3 682	
Produits consolidés	49 968	42 775	
Résultats			
Total des résultats des secteurs à présenter	4 863	2 997	
Autres résultats	336	284	
Elimination des résultats inter-secteurs	45	0	
Montants non affectées :			
-Gains sur les distributions en nature aux actionnaires	0	0	
-Autres charges du siège	0	0	
Résultat consolidé des activités poursuivies avant impôt	5 244	3 281	
Actifs			
Total des actifs sectoriels à présenter	101 827	69 147	
Autres actifs	-11 500	-5 972	
Autres montants non affectés	0	0	
Total des actifs consolidés	90 327	63 175	
Passifs			
Total des passifs sectoriels à présenter	75 641	49 332	
Autres passifs	-4 792	-3 331	
Autres montants non affectés	0	0	
Total des passifs consolidés	70 849	46 001	

Les autres éléments significatifs en 2013 :

		31/03/201	3		31/03/20	12
En milliers d'euros	Total des secteurs	Ajust.de conso.	Total consolidé des secteurs à présenter	Total des secteurs	Ajust. de conso.	Total consolidé des secteurs à présenter
Produits financiers	1 796	-1 630	166	2 539	-2 507	32
Charges financières	656	-24	632	254	-28	226
Investissements	3 004	-51	2 953	879	0	879
Amortissements	965	-42	923	623	-18	605
Pertes de valeur sur les immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Reprise de pertes de valeur sur les immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	0	0	0	0

■ Information géographique :

Les cinq entités Graines Voltz SA, Ball Ducrettet SAS, Brard Graines SAS, Saulais SAS et Hortimar SAS sont localisées en France.

Les cinq autres entités sont situées hors de France :

Iberia Seeds : Espagne,
Evagro Seeds : Egypte,
Topsem : Algérie,
Bigler Samen: Suisse,
Agreva : Turquie.

Il y a donc des actifs non courants situés hors de France. Ceux-ci représentent :

En milliers d'euros	31/03/13	31/03/12
Immobilisations incorporelles	217	9
Immobilisations corporelles	313	5
Immobilisations financières	92	0
Total	622	14

Pour les besoins de la présentation de l'information par secteur géographique, les produits sectoriels sont déterminés sur la base de la localisation géographique des clients.

En milliers d'euros	31/03/13	31/03/12
France	38 728	35 058
Europe et Moyen Orient	5 939	4 911
Afrique	5 180	2 693
Autres	120	113
Total	49 967	42 775

3 – Evènements de l'exercice

Les principales opérations intervenues au cours de la période se terminant le 31 mars 2013 sont les suivantes :

- Le 1^{er} octobre 2012, la société GRAINES VOLTZ a procédé à l'acquisition de 100% des actions de la société SAULAIS SAS, dont le siège social est à 49124 Saint Barthélemy d'Anjou. Son activité est la production de jeunes plants horticoles.
- Elle a également acquis, à cette date, 50% des actions de la société BIGLER Samen AG, dont le siège social est à Bätterkinden en Suisse. Ceci en partenariat avec la société ERIC SCHWEIZER AG située à Thun en Suisse. Son activité est la distribution de produits horticoles.
- Le 8 décembre 2012, nous avons acquis 100 % du capital de la société AGREVA située en Turquie. Son activité est la distribution de produits horticoles.
- Le 31 décembre 2012, nous avons acquis 100% des actions de la société HORTIMAR à 68000 Colmar. Son activité est la distribution de produits horticoles.
- Le résultat consolidé est impacté négativement par les frais de démarrage des nouvelles filiales Iberia SEEDS, EVAGRO SEEDS, TOPSEM et AGREVA.
- La marge réalisée par les sociétés du Groupe sur les ventes inter-groupe a été retraitée.

4 – Les postes du résultat global et de l'état de situation financière

Note 1 - Le chiffre d'affaires

Les règles appliquées pour la comptabilisation et l'évaluation du chiffre d'affaires :

Les produits provenant de la vente de biens dans le cadre des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités.

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective, prenant en général la forme d'un contrat de vente qui est exécuté, que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable, que le Groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable.

S'il est probable que des remises seront octroyées et que leur montant peut être évalué de façon fiable, la remise est comptabilisée en moins des produits lorsque la vente est comptabilisée.

La répartition par nature du chiffre d'affaires :

En milliers d'euros	Variation en %	31/03/13	31/03/12
Ventes de produits	6.95 %	45 509	42 553
Ventes de services	1908.56 %	4 459	222
Total	16.82 %	49 968	42 775

Note 2 – Les frais de personnel

Les frais de personnel présentent les caractéristiques suivantes :

Évolution des frais de personnel :

En milliers d'Euros	31/03/13	31/03/12
Rémunérations brutes	6 082	5 132
Charges sociales	2 461	1 961
Participation des salariés	350	268
Total	8 893	7 361

NB : Il n'existe pas à la date du 31 mars 2013 de programmes de stocks options exerçables. De plus, aucune option n'a été exercée au cours de l'exercice.

Les avantages au personnel :

En accord avec les lois, le groupe GRAINES VOLTZ participe à divers régimes de retraites et d'indemnités de départ constitutifs d'avantages postérieurs à l'emploi.

Le Groupe comptabilise, au titre de régimes à prestations définies la totalité des écarts actuariels en autres éléments du résultat global et la totalité des dépenses au titre des régimes à cotisations définies en charge de personnel.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées au bilan en provision pour risques et charges. Ces engagements sont évalués selon la méthode rétrospective et actuarielle, assise sur la totalité du personnel reclassé par catégories socio-professionnelles et par ancienneté.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation).

Selon la méthode des unités de crédit projetées, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'engagement, celui-ci étant ensuite actualisé.

Pour l'ensemble des sociétés: les indemnités de départ en retraite sont déterminées selon les dispositions des conventions collectives dont dépendent les salariés au sein des sociétés.

La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de manière irrémédiable ou non, évaluées en tenant compte des augmentations de salaire (dégressives avec l'âge) jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et d'espérance de vie.

Il a été retenu une table de turn-over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge. Il a été retenu un âge de départ à la retraite de 66 ans au 31 mars 2013. Le taux de rendement utilisé est le taux IBOXX Corporates AA à la date de clôture, soit 2.73 % au 31 mars 2013.

Les comptes de la période se terminant le 31 mars 2013 se trouvent impactés par la variation négative de 58 664 € de la provision portée au compte de résultat sous la rubrique "Charges de personnel" conformément à l'application de la norme IAS 19.

Les provisions pour avantages au personnel se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/03/13	31/03/12
Provision pour indemnités de		
départ en retraite	529	372

Les provisions pour risques de personnel :

Aucune variation sur le 1^{er} semestre de l'exercice clos au 30 septembre 2013.

Effectif annuel moyen:

En milliers d'Euros	31/03/13	31/03/12
Cadres	67	41
Non cadres	217	178
Total	284	219

Note 3 - Les impôts et taxes

La loi de finance pour 2010, votée en décembre 2009, a introduit une Contribution Economique Territoriale (CET) en remplacement de la Taxe Professionnelle (TP). La CET a deux composantes : la Contribution Foncière Territoriale (CFE) et la Cotisation sur la valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). La CFE est assise sur la valeur locative des biens passibles de taxe foncière. La CVAE est égale à 1.5% de la valeur ajoutée. La CET est plafonnée à 3% de la valeur ajoutée.

Le groupe GRAINES VOLTZ a conclu à ce stade que ce changement des modalités de calcul des impôts locaux français n'en modifiait pas la nature. Le groupe GRAINES VOLTZ considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions sont donc classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

Selon l'article 213 du CGI, les sociétés passibles de l'impôt sur les sociétés sont assujetties à une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés égale à 3% des distributions mises en paiement à compter du 17 août 2012. Cette contribution est classée en impôts et taxes.

Le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est classé en moins des charges de personnel.

Note 4 - Les dotations aux dépréciations des éléments d'actifs.

<u>Les stocks et en-cours de production</u> sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat et les escomptes obtenus.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les principaux risques qu'elles couvrent sont ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de façon régulière. En effet, une graine qui n'est plus aux normes du taux de germination acceptable (variable en fonction des espèces) n'est plus commercialisable. S'il y a un risque de non germination, les semences conservées, et donc inventoriées, sont provisionnées à 100%.

<u>Les créances</u> commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale.

Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Si un événement conduisant à une perte est avéré et intervient en cours d'exercice après l'enregistrement initial de la créance, la provision sera déterminée en comparant les flux futurs de trésorerie actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, à la valeur inscrite au bilan.

Evolution:

En milliers d'Euros	31/03/13	31/03/12
Dotation aux dépréciations	1 111	1 524
d'actifs		
Dotation aux provisions pour	0	-45
risques et charges		
Total	1 111	1 479

Note 5 – Le coût de l'endettement

Evolution:

En milliers d'Euros	31/03/13	31/03/12
Produits de trésorerie et	0	0
équivalent de trésorerie		
Charges d'intérêt	(163)	(214)
Charges d'intérêts sur contrats		
de locations financières	0	0
Coût de l'endettement	(163)	(214)

Note 6 – Les autres produits et charges financiers par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers

Evolution:

En milliers d'Euros	31/03/13	31/03/12
Actifs non courants	0	4
Résultat de change, net	(320)	0
Prêts et créances	13	13
Total	(307)	17

Note 7 – Les impôts sur les résultats

Les impôts courants :

La charge d'impôts courants correspond aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice en fonction des règles et taux d'imposition en vigueur.

France:

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33 1/3 %.

La loi de finances rectificative pour 2012 adoptée le 29 décembre 2012 fixe de nouvelles règles de report des déficits en avant et en arrière pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés. Les entreprises réalisant un bénéfice supérieur à 1 M€ ne peuvent plus imputer sur ce bénéfice tous les déficits antérieurs mais doivent payer un impôt minimal calculé sur une base égale à 50 % du bénéfice de l'exercice moins 500 K€. Le report en arrière du déficit de l'exercice est désormais limité à un exercice au lieu de trois et son montant est limité à 1 M€.

La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1998 a institué un complément d'imposition de 3,3 % du montant de l'impôt de base dû lorsque le montant de l'impôt est supérieur à 763 000 €uros. Ainsi, pour ces sociétés françaises, le taux d'imposition se trouve majoré de 1,1 %.

Etranger:

En Espagne, celui-ci s'élève à 30%. Les sociétés dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 8 000 K€ bénéficient d'un taux d'imposition réduit de 25% applicable sur la partie du bénéfice n'excédant pas 120 202 €.

En Egypte, le taux de base de l'impôt est de 20%.

En Algérie, il s'élève à 25%.

En Suisse, l'impôt est de 8.50% auquel s'ajoute un impôt cantonal. Cet impôt cantonal est de 6% du bénéfice dans la limite de 150 000 CHF puis 9 % au-delà, les deux taux affectés d'un coefficient de 1.64.

En Turquie, le taux d'imposition est de 20%.

Le rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge théorique d'impôt est le suivant :

En milliers d'Euros	31/03/13	31/03/12
Résultat consolidé avant impôt	4 779	5 257
Impôt théorique	(2 233)	(1 762)
Impôt constaté	(2 118)	(1 442)
Ecart	(115)	(320)
Dont effet d'impôt sur les		
différences permanentes	(113)	(348)
Dont impôts différés actifs		
non constatés sur résultat		
de la période		
Dont impact variation de	16	22
taux		
Dont effet crédit impôt	(42)	(3)
Dont effet contribution	24	9
additionnelle		

Les impôts différés :

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. Les principaux éléments pris en compte à ce titre concernent :

- Les retraitements de consolidation introduisant une divergence entre la comptabilité et la fiscalité (options fiscales dérogatoires et crédits-bails).
- Les différences entre base comptable et fiscale.

Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures.

Selon la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés

Évolution :

En milliers d'Euros	31/03/13	31/03/12
Impôts courants	1 751	1 136
Impôts différés	367	306
dont différences temporaires	345	301
dont provisions réglementées	3	4
dont retraitement engagement retraite	-4	0
Saulais		
dont retraitement sur diminution du prix des titres BD	63	0
dont écarts de conversions	0	1
dont évaluation des actions propres juste	-4	0
valeur		
dont élimination des produits internes	-6	0
dont ajustement	-30	
Impôt constaté	2 118	1 442
Contribution sur les revenus distribués	58	0
Total	2 176	1 442

Les créances et dettes d'impôts exigibles :

Le détail est le suivant :

En milliers d'Euros	31/03/13	31/03/12
Créances d'impôts exigibles	63	35
Dettes d'impôts exigibles	1 140	426

La variation des actifs et passifs d'impôts différés :

Elle s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2012	Résultat au 31/03/13	Réserves 31/03/13	31/03/13
Impôts différés actifs	2 603	(301)	32	2 334
dont différences temporaires	2452	(345)	13	2120
dont élimination des résultats internes	143	6	0	149
dont frais acquisition sur titres Brard	6	0	0	6
Graines				
dont engagement retraite Saulais		4	19	23
dont évaluation des actions propres à la juste valeur	0	4	0	4
dont retraitement des comptes réciproques	2	30	0	32
Impôts différés passifs	138	67	235	440
dont provisions réglementées	19	4	235	258
dont retraitement prix titres Ball Ducrettet	116	63	0	179
dont écart de conversion passif	3	0	0	3
Impact total sur le résultat	-	368	207	-

Les informations sur les déficits fiscaux et actifs d'impôts différés non constatés :

Au 31 mars 2013 les déficits fiscaux ont donné lieu à constatation d'actif d'impôt différé, en raison de la visibilité acquise sur la société Ball Ducrettet et la probabilité faite d'utilisation de ces déficits fiscaux dans les exercices à venir. En effet, d'après nos éléments prévisionnels, l'horizon attendu de recouvrement des reports déficitaires activés pour la société Ball Ducrettet s'élève à 5 années. Nous avons donc activé 100 % des déficits reportables par rapport aux reports disponibles.

Au 31 mars 2012, les déficits fiscaux avaient également donné lieu à la constatation d'actif d'impôt différé.

Par prudence, nous n'avons pas activé les déficits fiscaux des sociétés Iberia Seeds, Evagro Seeds, Topsem et Agreva.

Les déficits de Saulais d'un montant de 70 K€ n'ont pas été activés. Le résultat au 31 mars 2013 ne reflète pas celui attendu au 30 septembre 2013 du fait de l'activité très saisonnière de cette dernière.

Ces éléments s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2012	Résultat au 31/03/13	31/03/13
Déficits fiscaux reportables	(6 608)	888	(5 720)
Impôts différés actifs	2 275	(306)	1969

Note 8 – Le résultat pour une action

Le résultat net de base par action :

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté du nombre d'actions propres détenues.

Le nombre moyen d'actions ressort pour l'exercice à 1 370 000.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/13	31/03/12
Résultat consolidé part du groupe (en €)	2 732 938	1 651 923
Résultat consolidé intérêts minoritaires (en €)	(72 114)	(18)
Nombre d'actions	1 370 000	1 370 000
Résultat (en €) par action	1.99	1.21

Le résultat net dilué par action :

Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté du nombre d'actions propres détenues des effets de chaque catégorie d'instruments dilutifs qui comprennent les obligations convertibles, les actions attribuées gratuitement et les stocks options.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/13	31/03/12
Résultat consolidé part du groupe (en €)	2 732 938	1 651 923
Résultat consolidé intérêts minoritaires (en €)	(72 114)	(18)
Nombre d'actions	1 370 000	1 370 000
Résultat (en €) par action	1.99	1.21

Dividendes versés par action :

En Euros	31/03/13	31/03/12
Dividende (en €) par action	0.64	1.58

L'assemblée générale des actionnaires a décidé la distribution de dividendes à hauteur de 876 800 €. Le versement interviendra fin juin 2013.

Note 9 – Le goodwill

Evaluation des goodwill:

Les goodwill représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la part de Graines Voltz SA dans la juste valeur de leurs actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date des prises de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3 "Regroupement d'entreprises", ces goodwill ne sont pas amortis.

De plus, toujours conformément à la norme IFRS 3, l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifiée pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

Au 31 mars 2013, le goodwill s'établit à 8 114 k€.

Les tests de dépréciation des goodwill :

Le Groupe procède chaque année à des tests de dépréciation de ses goodwill pour toutes les Unités génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles des goodwill sont affectés. Ces tests consistent à comparer la valeur comptable nette des actifs des UGT à leur valeur recouvrable, cette dernière étant évaluée suivant la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés (valeur d'utilité).

Les UGT retenues sont constituées par les entités juridiques car elles exercent leurs activités de façon autonome.

Les tests sont effectués séparément pour chacune des sept entités génératrices de goodwill.

Ces tests sont réalisés au 30 septembre de chaque année.

Note 10 – Les autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par Graines Voltz. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test consiste le plus souvent à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Ainsi, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie sont valorisées au coût diminué des amortissements et des pertes de valeur et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont valorisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le coût de ces actifs correspond :

- Au prix d'achat majoré de tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue, pour les actifs acquis séparément.
- À la juste valeur, à la date d'acquisition, pour les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Le cas échéant, le mode d'amortissement retenu est linéaire.

a. Fichiers de coordonnées clients acquis

Les éléments figurant au bilan correspondent aux droits contractuels suivants qui ne sont pas limités dans le temps:

1) des rachats de fichiers clients

Il s'agit de 9 rachats effectués en 1997, 1999, 2002, 2006 et 2011. Les clients provenant de ces fichiers sont totalement confondus dans l'activité de la société, tant par leur nature que par les produits qu'ils achètent. Aussi, ces fichiers ne peuvent être amortis ou dépréciés, l'activité de la société générant des flux de trésorerie nets suffisants pour justifier leur valeur nette comptable.

2) un contrat de distribution exclusive pour le Maroc.

Ce contrat ne fait pas l'objet d'un amortissement

b. Obtention végétale

Les acquisitions portent sur la propriété de variétés de légumes pour les commercialiser en exclusivité. Elles sont amorties sur huit ans.

c. <u>Les logiciels</u>

En fonction du domaine d'application des logiciels, la durée d'utilité est comprise entre 1 et 3 ans.

Evolution des valeurs brutes :

	Concessions brevets licences logiciels	Fichier de coordonnées clients acquis	Total
Au 30/09/11	658	934	1 592
Acquisition	24	40	64
Sorties	(38)	0	(38)
Variation du périmètre	0	0	0
Au 30/09/12	644	974	1618
Acquisitions	196	0	196
Sorties	0	0	0
Variation de périmètre	257	0	257
Au 31/03/13	1 097	974	2 071

Evolution des amortissements:

	Concessions brevets licences logiciels	Fichier de coordonnées clients acquis	Total
Au 30/09/11	575	0	575
Dotations	29	0	29
Impact des sorties	(4)	0	(4)
Au 30/09/12	600	0	600
Dotations	47	0	47
Impact des sorties	0	0	0
Au 31/03/13	647	0	647

Evolution des valeurs nettes :

	Concessions brevets licences logiciels	Fichier de coordonnées clients acquis	Total
Au 30/09/11	83	934	1 017
Au 30/09/12	44	974	1 018
Au 31/03/13	450	974	1 424

Note 11 – Les immobilisations corporelles

Concernant les immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont selon la norme IAS 16 comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production diminué des amortissements et perte de valeur.

En application de la norme IAS 20, les subventions d'investissements sont enregistrées en déduction de la valeur d'acquisition des immobilisations dont elles ont servi à assurer une partie du financement.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction, le cas échéant d'une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leur durée d'utilité estimée et revues annuellement :

■ Terrains : non amortis

Agencement des terrains : 5 à 8 ans

■ Bâtiments : 10 à 30 ans

Installations générales agencements et aménagements : 3 à 10 ans

Matériel et outillage : 3 à 10 ansMatériel de transport : 3 ans

Matériel de bureau et informatique : 2 à 10 ans

■ Mobilier : 5 à 10 ans

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés en résultat opérationnel.

Au cours de la période, le Groupe a acquis des immobilisations corporelles pour une valeur de 1 110 K€ nette de subvention reçue.

Selon la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test consiste à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Il n'existe pas d'indice de pertes de valeur.

Évolution des valeurs brutes :

En milliers d'euros	Terrains	Constr.	Instal. techniques, matériel et outillage	Inst.et agencts divers	Matériel de transport	Matériel informatique et mobilier de bureau	En cours	Total
Au 30/09/11	409	5 273	2 323	705	1 552	921	0	11 183
Acquisitions/ virements Poste à Poste	34	10	508	43	643	103	4	1 345
Sorties / virements Poste à Poste			(3)		(309)	(91)		(403)
Variation de périmètre								
Au 30/09/12	443	5 283	2 828	748	1 886	933	4	12 125
Acquisitions/ virements Poste à Poste	0	-40	159	78	426	20	467	1 110
Sorties / virements Poste à Poste	0	0	(109)	0	(149)	0		(258)
Variation de périmètre	22	1 713	688	147	45	35		2 650
Au 30/09/13	465	6 956	3 566	973	2 208	988	471	15 627

Évolution des amortissements :

En milliers d'euros	Terrains	Constr.	Instal. techniques, matériel et outillage	Inst.et agencts divers	Matériel de transport	Matériel informatique et mobilier de bureau	En cours	Total
Au 30/09/11	62	639	1 248	509	727	729	0	3 914
Dotations	6	333	361	52	430	96	0	1 278
Impact des sorties			(3)		(251)	(90)	0	(344)
Au 30/09/12	68	972	1 606	561	906	735	0	4 848
Dotations	3	329	269	43	213	64	0	921
Impact des sorties			(7)		(5)	0	0	(12)
Au 31/03/13	71	1 301	1 868	604	1 114	799	0	5 757

Évolution des pertes de valeur :

En milliers d'euros	Terrains	Constr.	Instal. techniques, matériel et outillage	Inst.et agencts divers	Matériel de transport	Matériel informatique et mobilier de bureau	En cours	Total
Au 30/09/11	5	368	322	0	0	0	0	695
Dotations								
Reprise	(1)	(41)	(24)	0	0	0	0	(66)
Au 30/09/12	4	327	298	0	0	0	0	629
Dotations								
Reprise		(21)	(12)	0	0	0	0	(33)
Au 31/03/13	4	306	286	0	0	0	0	596

Évolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'euros	Terrains	Constr.	Instal. techniques, matériel et outillage	Inst.et agencts divers	Matériel de transport	Matériel informatique et mobilier de bureau	En cours	Total
Au 30/09/11	342	4 266	753	196	825	192	0	6 574
Au 30/09/12	371	3 984	924	187	980	198	4	6 648
Au 31/03/13	390	5 349	1 412	369	1 094	189	471	9 274

Note 12 - Les actifs non-courants

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Les titres de participation non consolidés figurent dans cette rubrique. Ils représentent la quote-part de capital détenue dans les sociétés non consolidées. Ils ne sont pas classés en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Ils ne sont pas détenus à des fins de transactions ou désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale.

Évolution des valeurs brutes :

En milliers d'Euros	Participations	Autres titres immobilisés	Prêts accordés	Autres immobilisations financières	Total
Au 30/09/11	76	0	6	152	234
Augmentations	72			23	95
Diminutions	(49)			(7)	(56)
Variation de périmètre					
Au 30/09/12	99	0	6	168	273
Augmentations	542			1 105	1 647
Diminutions					
Variation de périmètre	105	13		1	119
Au 31/03/13	746	13	6	1 274	2 039

Evolution des provisions :

En milliers d'Euros	Participations	Autres titres immobilisés	Prêts accordés	Autres immobilisations financières	Total
Au 30/09/11	0	0	0	0	0
Dotations					
Reprises					
Variation de périmètre	0		0	0	0
Au 30/09/12	0	0	0	0	0
Dotations					
Reprises					
Variation de périmètre	0		0	0	0
Au 31/03/13	0	0	0	0	0

Évolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'Euros	Participations	Autres titres immobilisés	Prêts accordés	Autres immobilisations financières	Total
Au 30/09/11	76	0	6	152	234
Au 30/09/12	99	0	6	168	273
Au 31/03/13	746	13	6	1 274	2 039

Note 13 – Les stocks

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat et les escomptes obtenus.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les principaux risques qu'elles couvrent sont ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de façon régulière.

Évolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'Euros	Matières premières	En cours de production	Marchandises	Total
Au 30/09/11	154	51	7 768	7 973
Au 31/03/12	170	15	8 720	8 905
Au 30/09/12	235	58	8 898	9 191
Au 31/03/13	1 026	732	10 691	12 449

A titre d'information les dépréciations de stocks se montent à 57 K€ au 31 mars 2013 contre 71 K€ au 31 mars 2012 et concernent uniquement les marchandises. Ces dépréciations sont déterminées de façon individualisée, à la fin de chaque période.

Note 14 – Les clients et autres débiteurs

Les créances sont valorisées à leur juste valeur lors de leur évaluation initiale.

Evolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'euros	31/03/13	31/03/12
Clients et comptes rattachés	51 804	42 764
Dépréciation des comptes clients	5 408	6 224
Total net des clients et comptes rattachés	46 396	36 540
Avances et acomptes versés	225	22
Autres créances fiscales et sociales	1 188	435
Autres créances	62	56
Charges constatées d'avance	1 114	990
Total des autres actifs courants	2 589	1 503

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement. Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Si un événement conduisant à une perte est avéré et intervient en cours d'exercice après l'enregistrement initial de la créance, la provision sera déterminée en comparant les flux futurs de trésorerie à la valeur inscrite au bilan.

Le Groupe n'a pas recours à l'affacturage ou à des transactions visant à faire sortir des créances du bilan.

Méthode de provisionnement des comptes clients :

Le principe de constitution des provisions a été fixé de la manière suivante :

- créances entrant dans le cadre d'un redressement judiciaire ou d'une liquidation judiciaire ou transmises à notre avocat ou à une société de recouvrement de créances : provision à 100 % (sauf en cas de concordat où le taux est ajusté) ;
- les créances dont la durée est supérieure à 9 mois au moment de la clôture ou en règlement amiable font l'objet d'une provision de 100 %, sauf cas particuliers ; chaque cas est analysé en fonction des informations reçues par le représentant concerné, ainsi que des réponses faites par le client aux différents rappels qu'il a reçus. Le pourcentage de provision est arrêté par le Directeur Adjoint en concertation avec l'expert comptable.

Les principes de dépréciation des créances ont été appliquées de façon homogène dans les sociétés du groupe, telles qu'énoncées aux paragraphes précisant les principes et méthodes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés.

Les créances fiscales :

Le poste « créances fiscales » est principalement constitué des créances sur l'Etat au titre de la TVA.

Note 15 – Les actifs financiers à la juste valeur

Conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers" les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur.

Evolution:

En milliers d'euros	31/03/13	31/03/12
Valeurs mobilières de placement	2 620	0
Total	2 620	0

Note 16 – La trésorerie et équivalent de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 "Tableau des flux de trésorerie", la ligne "Trésorerie et équivalents de trésorerie" figurant au bilan consolidé comprend :

- les disponibilités,
- les placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et présentant un risque négligeable de variation de valeur.

Evolution:

En milliers d'euros	31/03/13	31/03/12
Placements à court terme	0	0
Disponibilités	2 725	612
Total	2 725	612

Note 17 – Les dettes financières courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Conformément à cette norme, les dettes financières sont classées en «courantes » et « non-courantes » selon que leurs échéances surviennent moins d'un an au plus après la date de clôture.

Les dettes financières non courantes :

En milliers d'euros	31/03/13	31/03/12
Part des emprunts bancaires à plus d'un an	11 716	7 351
dont à moins de 2 ans	2 942	1 821
dont de 2 à 5 ans	5 307	3 242
dont à plus de 5 ans	3 467	2 288
Part des dettes de locations financières à plus	0	0
d'un an		
dont à moins de 2 ans	0	0
dont de 2 à 5 ans	0	0
dont à plus de 5 ans	0	0
Total	11 716	7 351
Variation de l'exercice	4 365	423

Les dettes financières courantes :

En milliers d'euros	31/03/13	31/03/12
Part des emprunts bancaires à moins d'un an	4 168	1 847
Part des dettes de locations financières à	0	0
moins d'un an		
Dividendes à verser	877	0
Découverts bancaires	32 675	24 224
Total	37 720	26 071
Variation de l'exercice	11 649	7 082

Les principales informations et analyses relatives à la variation des dettes financières sont présentées dans le tableau de flux de trésorerie.

Informations sur les emprunts bancaires :

Les emprunts à moyen terme (5 ans) et long terme (15 ans) mis en place avec nos partenaires financiers sont exclusivement libellés en €uros. Les taux d'intérêts sont stipulés soit variables soit fixes.

Sur la base du solde des emprunts à taux variable, une variation de plus ou moins 1% des taux d'intérêts représenterait une charge ou un produit financier supplémentaire d'un montant de 288 K€ sur la durée restant à courir.

Le solde restant dû sur l'ensemble des emprunts à moyen terme se chiffre à 15 884 K€ au 31 mars 2013.

Il existe des « covenants » sur certains emprunts accordés à la société GRAINES VOLTZ. Les ratios sont à respecter à la clôture de l'exercice (soit le 30 septembre).

Il est rappelé que ces covenants étaient respectés à la clôture du dernier exercice soit au 30 septembre 2012

Le montant des emprunts garantis par des suretés réelles s'élève à 9 282 K€ au 31 mars 2013.

Note 18 – Les provisions courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Le groupe GRAINES VOLTZ a retenu que les provisions pour avantages au personnel sont classées en « non-courant » compte tenu de l'horizon à long terme de tels engagements.

Conformément à l'avis sur les passifs IAS 37.14, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date de clôture des comptes.

Graines VOLTZ est soumise dans le cadre normal de son activité à des risques divers (litiges commerciaux, restructurations, litiges fiscaux, litiges sociaux...). Elle applique les règles suivantes :

Les provisions pour litiges :

Ces litiges font l'objet d'une appréciation individuelle et/ou basée sur une estimation statistique des litiges observés dans son domaine d'intervention compte tenu des éléments connus en fin d'exercice.

La présentation comptable :

Sauf cas particulier et hors les provisions pour avantages au personnel, les provisions sont présentées au bilan dans le passif courant.

Les provisions non-courantes :

En milliers d'euros	31/03/13	31/03/12
Provision pour indemnités	529	372
de retraite		
Provision pour acquisition	61	
titres		
Total	590	372

Les provisions courantes :

En milliers d'euros	Litiges Prud'homaux	Litiges commerciaux	Autres litiges	Litiges fiscaux	Total
Au 30/09/11	470	50	257	197	974
Dotation	60				60
Provision utilisée	(143)			(183)	(326)
Provision non utilisée	(22)	(50)	(177)	(14)	(263)
Au 30/09/12	365	0	80	0	445
Dotation					0
Provision utilisée					0
Provision non utilisée					0
Variation du périmètre	64				64
Au 31/03/13	429	0	80	0	509

Note 19 – Les fournisseurs et les autres passifs courants

Les dettes en liaison avec le cycle normal d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Fournisseurs et comptes rattachés". Elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti.

La juste valeur des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 1 mois.

Ces dettes sont quasi intégralement dues à moins d'un an.

En milliers d'Euros	31/03/13	31/03/12
Fournisseurs et comptes		
rattachés	13 250	6 263
Passifs d'impôts courants	1 140	426
Dettes sociales	2 784	2 107
Dettes fiscales	2 077	1 997
Autres dettes	323	101
Total	19 574	10 894

La variation constatée s'analyse comme suit :

En milliers d'Euros	31/03/13	31/03/12
Variation constatée	8 680	(3 560)
Dont variation des dettes	6 987	(4 597)
fournisseurs		
Dont variation de l'impôt sociétés	714	(67)
Dont variation des dettes sociales	595	304
Dont variation des dettes fiscales	80	909
Dont variation de la participation des	82	(12)
salariés		
Dont autres variations	222	(97)

Note 20 – Le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette s'élève au 31 mars 2012 à − 32 376 k€ et correspond aux montants suivants présentés dans le tableau de flux de trésorerie.

En milliers d'euros	31/03/13	30/09/12	31/03/12
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	2 724	1 140	612
Actifs financiers à la juste valeur	2 620	884	0
Découverts bancaires	(33 552)	(11 939)	(24 223)
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	(4 168)	(2 244)	(1 847)
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	(32 376)	(12 159)	(25 458)

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le capital s'entend comme le capital social, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle. Le conseil d'administration veille au rendement des capitaux propres ainsi qu'au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires.

En milliers d'euros	31/03/13	30/09/12	31/03/12	30/09/11
Total des passifs	70 848	30 839	45 798	23 424
Trésorerie et équivalents de	(2 724)	(1 140)	(612)	(1 131)
trésorerie du bilan				
Dette nette	68 124	29 699	45 186	22 293
Total des capitaux propres	19 478	17 269	17 173	17 682
Montant accumulés en capitaux propres au titre des couvertures de flux de trésorerie	0	0	0	0
Capitaux propres ajustés	19 478	17 269	17 173	17 682
Ratio dette nette sur capitaux propres ajustés	3.49	1.72	2.63	1.26

Note 21 – Les engagements hors bilan

Pour ses opérations courantes, le Groupe est engagé à la clôture de la période se terminant au 31 mars 2013 pour les montants suivants :

Engagements de garanties reçues :

En milliers d'euros	31/03/13	31/03/12
Engagements de garanties reçues	Néant	Néant

Engagements de garanties données :

En milliers d'euros	31/03/13	31/03/12
Nantissement du fonds	5 304	4 000
Nantissement des titres de participation	3 000	3 000
Nantissement du matériel et outillage	305	
Hypothèque	4 549	4 000
Total	13 158	11 000

Engagements réciproques :

En milliers d'euros	31/03/13	31/03/12
Contrats de crédits baux	Néant	Néant

Dettes assorties de sûretés réelles :

En milliers d'euros	31/03/13	31/03/12
Dettes garanties : emprunts bancaires à moyen terme	9 282	8 717
Montant des sûretés consenties	13 158	11 000

Note 22 – Les transactions avec les parties liées

Les entreprises faisant partie du périmètre de consolidation

Les opérations intra-groupes :

En milliers d'euros	31/03/13	31/03/12
Ventes de marchandises	5 395	3 371
Production vendue de services	179	156
Autres produits	290	255
Intérêts sur comptes courants	19	0
Achats de marchandises	343	155
Autres charges	153	0
Total	6 379	3 937

Les sociétés Ball Ducrettet, Brard Graines, Iberia Seeds, Topsem, Bigler et Agreva réalisent leurs achats de marchandises (en totalité ou partiellement) par l'intermédiaire de la société Graines Voltz. La facturation a été établie sur la base des prix de marché et les modalités de règlement sont celles habituellement pratiquées pour ce type de produits et marchés.

La société Saulais effectue partiellement ses achats de marchandises auprès de la société Ball Ducrettet.

La société Evagro Seeds réalise ses achats de marchandises auprès d'un importateur qui lui-même effectue ses achats auprès de la société Graines Voltz (ceci pour respecter la législation égyptienne). La facturation de la société Graines Voltz a été établie sur la base des prix de marché. Les montants facturés par l'importateur correspondent également aux prix pratiqués habituellement.

Les rémunérations des dirigeants

La rémunération allouée aux membres des organes de direction s'est élevée à 325 127 € pour la période allant du 1^{er} octobre 2012 au 31 mars 2013.

Les parties liées ayant une influence notable sur le Groupe

Néant

Note 23 - Les événements post-clôture

Néant

II- Rapport semestriel d'activité consolidée (du 01.10.2012 au 31.03.2013)

I. Comptes condensés consolidés du semestre écoulé :

	31/03/2013	31/03/2012	Variations	
			K€	%
Chiffre d'affaires	49 968	42 775	+ 7 193	+ 16,81 %
Résultat d'exploitation	5 307	3 288	+ 2 019	+ 61,40 %
Résultat financier	- 163	- 210	+ 47	+ 22,38 %
Résultat net	2 661	1 652	+ 1 009	+ 61,08 %

NB : il est précisé que les chiffres relatifs à la situation au 31 mars 2012 ne concernent que les seules sociétés GRAINES VOLTZ, BALL DUCRETTET, BRARD GRAINES et IBERIA SEEDS dans la mesure où :

- les sociétés EVAGRO SEEDS et TOPSEM sont entrées dans le périmètre de consolidation à la date du 1^{er} avril 2012,
- les sociétés SAULAIS et BIGLER Samen AG sont entrées dans le périmètre de consolidation à la date du 1^{er} octobre 2012,
- les sociétés AGREVA et HORTIMAR sont entrées dans le périmètre de consolidation à la date du 31 décembre 2012.

II. Faits majeurs et significatifs :

L'activité de notre groupe au cours du 1^{er} semestre de notre exercice social du 01/10/2012 au 30/09/2013 s'est traduite par une augmentation du chiffre d'affaires de 16,81 %.

A fin mars 2013, la structure bilantielle est comme par le passé influencée par la saisonnalité du cycle annuel d'activité.

Le résultat d'exploitation ressort à 5 307 K€ contre 3 288 K€.

Le résultat net s'établit à 2 661 K€, en hausse de 61,08 %.

L'activité se déroule sur 10 sites :

- ✓ Pour l'activité de distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités : Colmar (68 GRAINES VOLTZ HORTIMAR), Brain sur l'Authion (49 GRAINES VOLTZ), Thonon Les Bains (74 BALL DUCRETTET), Egypte (EVAGRO SEEDS), Algérie (TOPSEM), Espagne (IBERIA SEEDS), Turquie (AGREVA) et Suisse (BIGLER Samen AG). L'ensemble de la gestion des semences est assuré depuis l'établissement de Brain.
- ✓ Pour l'activité de production :
 - de graines : Longué Jumelles (49 BRARD GRAINES),
 - de jeunes plants : Saint Barthélémy d'Anjou (49 SAULAIS).

III. Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes :

Néant

IV. Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir :

Néant

V. Evènements postérieurs à la clôture :

Néant

VI. Transactions avec les parties liées :

Néant

Mr Christian Voltz, directeur adjoint de Graines Voltz, atteste qu'à sa connaissance, les comptes consolidés complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-dessus présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entres parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Colmar le 30 mai 2013

III- Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Graines Voltz S.A., relatifs à la période du 1er octobre 2012 au 31 mars 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Mulhouse, le 31 mai 2013 Colmar, le 31 mai 2013

KPMG Audit ID SOGEX

Denis TRAUTMANN Philippe COTLEUR

Associé Associé

IV- Attestation du dirigeant :

Mr Christian Voltz, directeur adjoint de Graines Voltz, atteste qu'à sa connaissance, les comptes consolidés complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-dessus présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entres parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Colmar le 30 mai 2013